



## FRESSINFO

### EDITORI@L



Fressinoises, Fressinois,

Nous voici donc à mi-mandat et nous pouvons considérer que le dossier de réhabilitation des friches derrière la mairie, une grosse verrue dans notre environnement, est quasiment bouclé. Un coup de téléphone de notre sénateur Jean-Claude Leroy nous a appris que la subvention du Conseil départemental était accordée. Elle vient s'ajouter à celles décrochées au titre du TEPCV qui assurent un financement à 70, 80% d'aides. Vous découvrirez par ailleurs les plans de ce futur lieu de vie à qui il faudrait peut-être trouver un nom.

Cette page tournée, il nous reste encore l'école à rénover et la sécurisation du centre du village où se concentrent tous les bâtiments communaux et surtout notre école.

Reste encore à régler aussi quelques problèmes de nuisances sonores et de idéo protection de nos concitoyens.

Mais aussi de voiries communales sur lesquels nous allons nous pencher.

Bonnes vacances à tous.

Claude Vergeot.

#### Fin des travaux...

Après la salle Delépine, comme vous avez pu le constater les travaux d'embellissement et de sécurisation sur les RD 154-155 sont achevés à la satisfaction générale et notamment de nos concitoyens. L'aménagement de trottoirs assure désormais une meilleure sécurité à l'abribus de la Lombardie ainsi qu'à l'entrée du stade Caron avec un parking digne de ce nom. Nous avons agrémenté le tout de haies paysagères du plus bel effet pour soigner l'environnement.



Nous avons également installé ça et là des tables de pique-nique et autres bancs de repos pour les randonneurs qui avec le retour des beaux jours se promènent nombreux dans notre village fleuri mais qui empruntent aussi nos sentiers de randonnée pédestre.

Vous n'êtes pas sans remarquer également que certains bas-côtés et autres talus ne sont pas encore fauchés et notamment dans les chemins de champs.

Il s'agit là d'une demande de nos amis chasseurs qui souhaitent ainsi protéger les couvées et optimiser leurs repeuplements du gibier.



Comme de coutume nous célébrons les fêtes patriotiques avec toute la ferveur dont nous sommes redevables aux anciens combattants et victimes de guerre. En partenariat avec le Comité d'entente que préside Jean-Marie Legrand avec beaucoup de dévouement. Depuis de nombreuses années maintenant le monument aux morts se dégrade malgré les soins apportés par les élus. Ainsi que la montée de l'église. Des projets ont vu le jour mais trop onéreux pour nos finances locales car ils doivent répondre aux exigences de l'architecte des bâtiments de France mais aussi, maintenant, aux bâtiments recevant du public à mobilité réduite. Dernièrement après une nouvelle visite d'un architecte des Bâtiments de France, un projet est à l'étude en béton lavé jaune. Il est aussi question de restaurer le monument aux morts.

### Lancement de la saison touristique



Grâce toujours à ses bénévoles de l'Association du château, la saison touristique 2017 a démarré sous de nouveaux auspices avec l'aide de la Communauté de communes du Haut-Pays.

La municipalité de Fressin a été très heureuse d'être associée à cet événement. En effet comme on le sait Fressin depuis des décennies, et on peut rendre hommage aux maires qui se sont succédés depuis, a toujours œuvré dans ce domaine ce qui nous vaut aujourd'hui d'être le fer de lance de la politique touristique de la Communauté de communes du Haut-Pays.

Tout dernièrement le président Jean-Jacques Hilmoine avait été en son temps été l'élément moteur et « impulseur » de cette volonté de développer le tourisme dans l'arrière-pays. Avec la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition, on dira plutôt de mise en valeur, de nos vestiges mais aussi de l'immeuble jouxtant ce qui fut le château des Sires de Créquy. Car nos finances ne le permettaient pas. Il y a eu aussi le lancement de la route de la pierre à Fressin ....

Avec au passage un investissement quand même conséquent de la municipalité de Fressin : 100 000 € environ pour l'achat donc de ces vieilles pierres et de l'immeuble. Et tout dernièrement cinq tables d'épique-nique. Des investissements qui ne s'arrêtent pas là avec notamment notre église classée monument historique nécessitant de temps en temps d'impérieux et obligatoires travaux..... Et pour laquelle nous avons encore des projets dans le cadre du réseau « église ouverte » car elle reçoit régulièrement des visiteurs.

Mais aussi un soin tout particulier apporté à l'environnement, à la propreté du village et au fleurissement. Là aussi l'effort n'est pas neutre pour les finances locales avec un emploi de 25 heures/semaine à l'année. Sans oublier les achats en conséquence. Ce qui nous vaut quand même 3 fleurs au palmarès national des villes et villages fleuris. Sans oublier nos sentiers de randonnées pédestre, équestre et VTT.

Une nouvelle fois on souligne le formidable investissement des bénévoles de l'Association du château, sans qui à l'heure actuelle, ces vieilles seraient retournées dans l'oubli. Mais aussi des Amis du patrimoine qui œuvre dans l'ombre pour maintenir et sauvegarder notre patrimoine local. Nous avons également sur le terrain

des acteurs touristiques qui s'investissent pour la renommée de leur village : comme la ferme équestre de l'Épaulle, des étangs de pêche, un jardin environnemental, de nombreux gîtes aussi..... Et l'Agence d'attractivité va également travailler sur ce dossier du tourisme à Fressin. Cependant il faut le répéter : cela à un coût. Surtout pour nos modestes finances locales qui doivent supporter d'autres charges. Mais si on souhaite que notre belle région du haut-Pays devienne une vitrine du tourisme avec ses nombreux atouts, son dynamisme à l'image de nos concitoyens, de nos savoir-faire, etc. c'est le prix à payer pour attirer ainsi un peu de monde de nos belles plages de la [Tapez une citation prise dans le document ou la synthèse d'un passage intéressant. Vous

### O jardin paisible ouvre ses portes tout l'été.

Organisés par le ministère de la Culture et de la Communication et la Direction générale des patrimoines, « les rendez-vous au jardin » sont incontournables ... « O jardin paisible » de Maryse et Jean-Bernard Scribot à Fressin. Mais durant tout cet été il sera possible de découvrir et de se promener dans les chambres de verdure où sont mis en scène de belles collections de vivaces, rosiers et autres graminées, hydrangéas, etc. Mais aussi un plan d'eau qui permet d'apprécier aussi un échantillon de biodiversité animale et végétale. Classé « Parcs et jardins du Nord-Pas de Calais » ce jardin paysager vient d'obtenir le label « Qualité tourisme » du Comité régional du tourisme, une belle reconnaissance. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 2 septembre, de 10h à 19h, avec la « fête des plantes et du jardin » et la participation de pépiniéristes locaux (Hennebelle, Mela Rosa, Hortensiarthois, Jérôme au fil de l'eau, Le jardin d'Astrée. En attendant les visiteurs ont tout loisir de le visiter de 10h à 19h sur rendez-vous jusqu'au 30 septembre (individuels ou groupes, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés des parents). Contacts : O Jardin paisible 53 rue de la Lombardie à Fressin. 03 21 90 64 15 ou 06 30 68 27 40 ou 06 71 76 01 03 ; [jbscrib@hotmail.fr](mailto:jbscrib@hotmail.fr); [www.ojardinpaisible.fr](http://www.ojardinpaisible.fr).



# 14 JUILLET 2017 Les étangs de FRESSIN En fête

\* PECHE le matin : 15€ la demi-journée de 7h à 12h  
2kg de truites par pêcheur.

PRIX DU REPAS du MIDI et//ou du SOIR

\* Cochon grillé : « accompagné de légumes + pdt +  
tarte + café. » Fromage  
13 € Adultes  
7 € Enfants (-12 ans)



APRES-MIDI :

\* Jeux de plein air

\* 16h Prestation des majorettes

( Les Eclipses de **BLANGY SUR TERNOISE** )



22h30 Grand Feu d'artifice sur l'eau

Renseignement et Réservation souhaitée  
au: 03.21.81.64.35

ipns

**Promenades en calèche  
Location de chevaux**



Consultez-nous pour les tarifs

Nous accueillons également vos chevaux, logés et nourris en boxes ou en pâtures, à votre choix, tarifs sur demande.

**Ferme de l'Epaulle  
Monique et Florent Boquet**  
6 Rue de Sains 62140 Fressin

Pour les chevaux,  
contactez Florent : 06 50 60 84 51

LA ROUTE DE LA PIERRE  
Sous la Communauté de Communes du Canton de Fressin, Batez à l'Épaulle, St-A.

**« LA ROUTE DE LA PIERRE »  
ENTRE MYSTÈRES, PIERRE ET RIVIÈRE...**

- Découvrez un parcours d'information original, pédagogique et ludique ! Depuis Taisseauville, porte d'entrée du site, découvrez Abondance, Planquez et Fressin.
- Profitez de « Nature Vélos », un parc de vélos familial à assistance électrique et vélos spéciaux (tandem, triporteur).
- Jouez le grand explorateur lors d'une surprenante chasse aux trésors.
- Suivez les pas de l'écrivain Georges Bernanos à travers les paysages de son enfance.

TACHIBER LE FOISSON DES ÉVÉNÈS DE FRESSIN  
CULTURELLES, MANÈGES ET COMÉDIES DE 10h30  
PARCOURS À L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DU CARRÉLÉ PÉCULÉ DE FRESSIN  
ADRENALINE LE CAHIS DES CHAMÈRES D'HÔTES DE CÔTÉ RIVAGE  
RÉVÉLEZ VOS TALENTS AU PARCOURS DE LA SÉRIE CHASSE DE FRESSIN



**Ferme de l'Epaulle  
Monique & Florent  
BOQUET**  
boquet.florent@neuf.fr

6 Rue de Sains - 62140 Fressin  
Pour les chambres d'hôtes,  
contactez Monique : 06 59 93 71 54  
ou 03 21 90 64 62

Site Web :

<http://chambresdhotels-fermedelepaulle-fressin-pasdecala.e-monsite.com>

**FERME  
DE L'ÉPAULLE**

**Chambres  
d'hôtes à Fressin**



**Ferme de l'Epaulle**  
Chambres et tables d'hôtes  
Location chevaux  
Promenades en calèche

**Monique et Florent Boquet**  
6 Rue de Sains 62140 FRESSIN  
Tel. 03 21 90 64 62

<http://chambresdhotels-fermedelepaulle-fressin-pasdecala.e-monsite.com>  
Monique : 06 59 93 71 54  
Florent : 06 50 60 84 51  
boquet.florent@neuf.fr

Tables d'hôtes le soir sur réservation.



**Madame, Monsieur,**

Vous êtes cordialement invités aux festivités du 14 juillet qui se dérouleront comme suit :

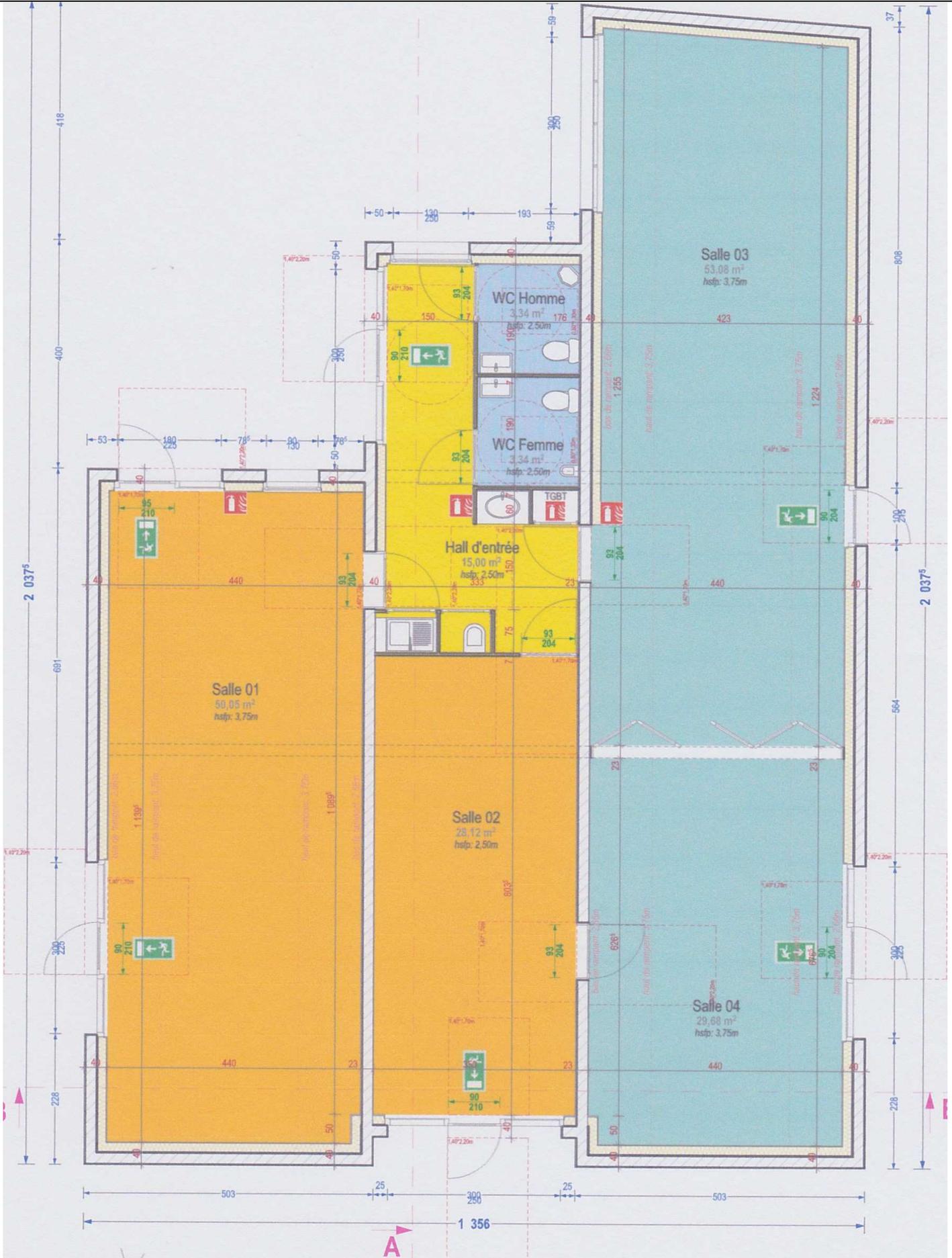
**Jeudi 13 juillet : RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

21h45 : rassemblement aux étangs de Fressin  
23h00 : feu d'artifice.

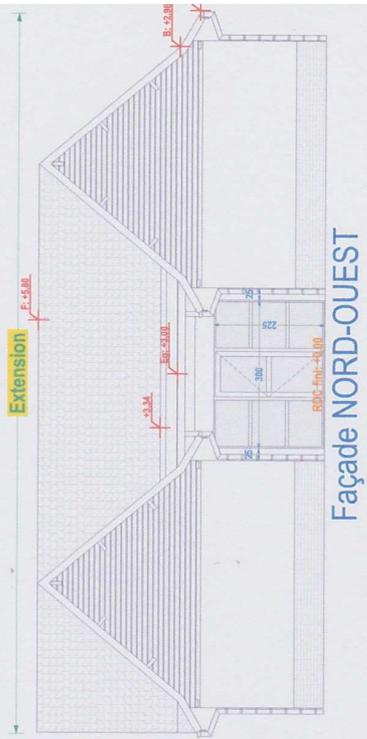
**Vendredi 14 juillet : CEREMONIES OFFICIELLES**

10H45 : Rassemblement parking salle Georges Delépine et défilé,  
11H00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts,  
Puis concert, remise d'une tablette aux enfants entrant au CE2, distribution de bonbons, jeux traditionnels et vin d'honneur à la salle Georges Delépine.

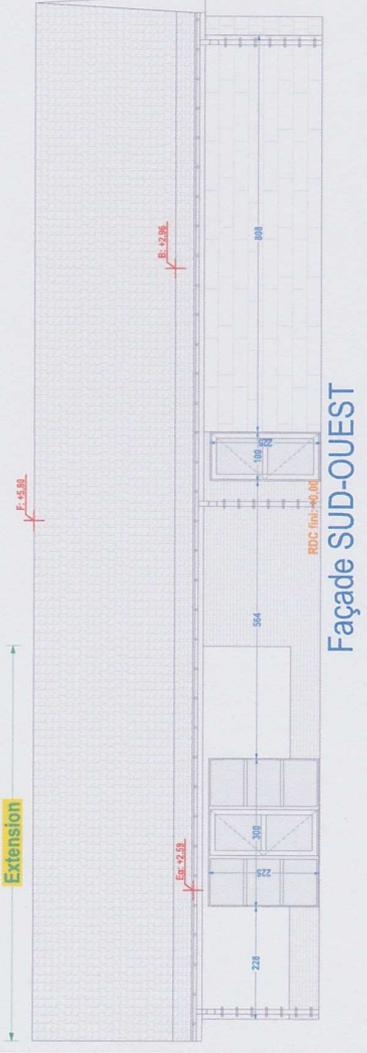
## La réhabilitation des friches de la mairie



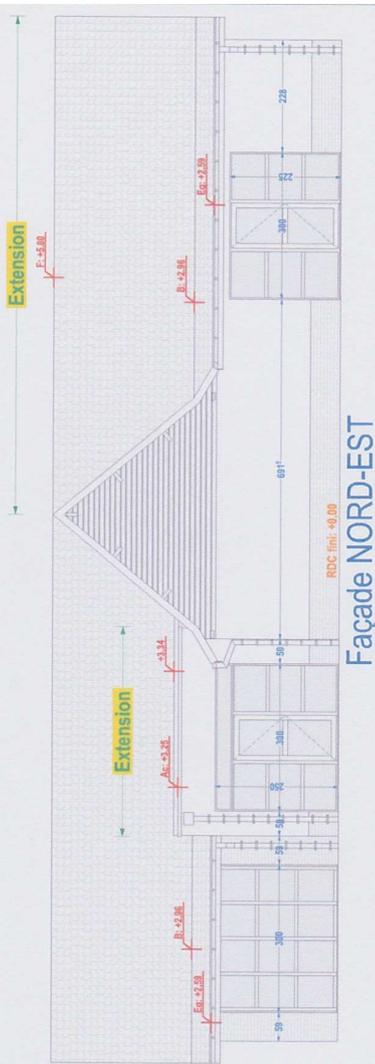
Voici donc les plans définitifs de la réhabilitation des friches de la mairie. Avec donc le restaurant scolaire, des salles de réunions et pour les associations.



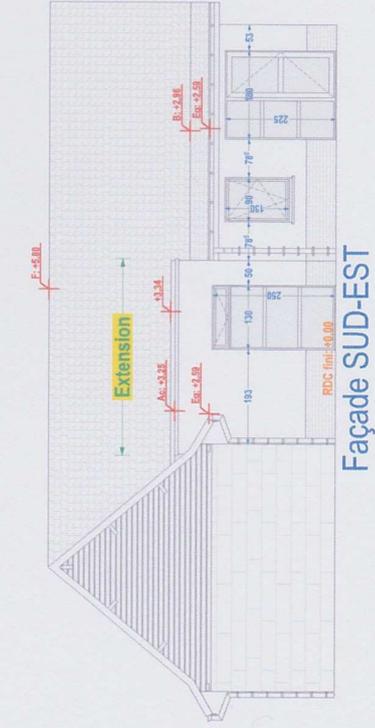
Façade NORD-OUEST



Façade SUD-OUEST



Façade NORD-EST



Façade SUD-EST



Commune de FRESSIN  
8, grand rue  
62 140 FRESSIN  
Tél. : 03.21.90.60.35 - Fax: 03.21.86.30.38  
Courriel: mairie.fressin@wanadoo.fr

Réhabilitation des bâtiments attenants à la  
mairie en salles et bureaux associatifs

Adresse du projet:  
MAIRIE - 8, grand rue - 62 140 FRESSIN



Façades futures

PC 5-2

Echelle(s): 1:100  
Dessin: TEILLIER Thomas  
Projet n°: 1215  
Date: 13/05/2017

Permis de Construire

Et les photos des façades.



La 6<sup>ème</sup> génération pointe son nez !

### **Cinq générations de Cardon tutoient le ciel.**

Le village de Fressin possède encore un tissu économique important avec plusieurs entreprises pourvoyeuses d'emplois.

La population est d'ailleurs en constante augmentation ces dernières années.

Parmi toutes ces entreprises, familiales pour la plupart, la Sarl Cardon frères avec ses 10 salariés, spécialisée dans la charpente, la couverture et la zinguerie, est l'un des fleurons de la commune.

Elle vient de fêter son siècle d'existence avec à sa tête l'arrivée de la cinquième génération des Cardon. Et la sixième vient de pointer son nez avec la naissance de Jules, fils d'Antoine, cette année.

L'entreprise a donc été créée en 1917 à Montreuil-sur-Mer par Félix Cardon, natif d'Avondance. Puis les enfants se succéderont de père en fils avec Isidore, Félix (fils). Avec l'arrivée des frères Jacques et Franck l'entreprise s'agrandit et débarque à Fressin et devient la SARL Cardon Frères.

Et cette année Antoine, a repris le flambeau de son père Jacques décédé en 2009. Il s'agit donc de la cinquième génération. L'entreprise a traversé ce siècle en se développant et en doublant ses effectifs au service des particuliers mais aussi des collectivités. Elle possède d'ailleurs toutes les qualifications pour œuvrer dans le domaine de la rénovation et de la restauration avec la mention « Patrimoine bâti » et la référence « Reg Qualibat » pour les économies d'énergie

. Pour se faire elle utilise tous les matériaux anciens mais aussi les techniques nouvelles qui font sa réputation et sa fiabilité.

« Un savoir faire » qui assure à l'entreprise une certaine visibilité et confiance en l'avenir et qui offre encore de belles perspectives aux deux gérants de la société.













## INFORMATIONS LOCALES

### Vers la fin du ramassage du verre à domicile :

Comme nous le redoutions la Communauté de communes a voté la suppression du ramassage verre domestique à domicile, un service qui n'existait pas dans le canton d'Hucqueliers.

**La suppression de ce service va pénaliser lourdement nos concitoyens et plus particulièrement les personnes âgées.**

Désormais la collecte du verre devra se faire par apport volontaire dans de gros containers qui vont donc fleurir dans la commune. Et Fressin, village touristique par excellence, va voir son environnement gâché de ses grosses verrues de type aérien malgré les efforts de la municipalité. Les nouveaux dirigeants de la Cocom n'agissant



que dans un esprit purement comptable pour faire des économies sans aucune considération de nos personnes âgées et autres résidents dépourvus de moyens de locomotion. Il est vrai que ce service n'existait pas sur Hucqueliers. Cela risque aussi de provoquer certaines gênes visuelles, olfactives, dépôts sauvages, etc. **A TITRE PERSONNEL VOTRE MAIRE EST TOTALEMENT OPPOSE A CETTE SUPPRESSION DE SERVICE ! MAIS S'EST RETROUVE BIEN SEUL A LA COCOM. N'hésitez pas à interpeller vos élus et notamment le Conseiller départemental qui cautionne cette suppression !**

### Collecte des déchets ménagers – Secteur de FRUGES – Jours fériés – Année 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ci-dessous le calendrier de remplacement des jours fériés pour la collecte des déchets ménagers. Nous vous rappelons que vous devez présenter vos déchets à la collecte la veille ou avant 5h00 du matin, le jour de la collecte.

Jours fériés	Collecte reportée ou décalée au	Collecte	Communes
Mercredi 01 novembre	Lundi 30 octobre	Ordures ménagères et déchets recyclables 	Fressin – Sains les Fressin – Crequy

**Si vous souhaitez recevoir les messages urgents en provenance de votre municipalité : alertes de la gendarmerie nationale, changement de date pour le ramassage des ordures ménagères, coupures d'électricité par exemple, et figurer ainsi sur une liste de diffusion, vous pouvez nous envoyer si vous le souhaitez votre adresse mail à : [maire.fressin@fressincom](mailto:maire.fressin@fressincom).**



## **NUISSANCE SONORE ET CONDUITE DANGEREUSE**

Notre attention a été attirée à plusieurs reprises et des plaintes ont été déposées en gendarmerie par des habitants à la suite de nuissances sonores générées par les deux-roues à moteur. Il faut savoir qu'elles sont réglementés par l'article R. 318-3 du code de la route. Voir ci-dessous.

véhicule ne lui étant restitué qu'après vérification de la remise en conformité du système d'échappement. Ces motos en empruntent notamment des chemins de randonnées pédestre, VTT et équestre qui comme leurs noms l'indiquent sont réservés aux personnes se baladant à pied, en VTT où à cheval. Plusieurs accidents ont déjà été constatés. Nous préférons mettre en garde les conducteurs ainsi que leurs parents sur la dangerosité de la conduite avant qu'il ne soit trop tard. Les conducteurs de deux-roues motorisés, motos, mobylettes et scooters confondus, sont les usagers de la route qui présentent **le plus fort risque d'être tué** par kilomètre parcouru. « *En France, la probabilité de décès d'un motard est vingt fois plus importante que celle d'un automobiliste* ». S'il n'est évidemment pas question d'attenter à la liberté de circulation, il faut cependant respecter la tranquillité de chacun et assurer la sécurité sur le domaine public.

-> L'émission de bruits susceptible de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains par un véhicule à deux ou trois roues, ou par un véhicule automobile est réprimée par une contravention de 4° Classe (90€).

-> L'émission par véhicule automobile, de gaz (...) susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques est réprimée par une contravention de 4° Classe (90€).

-> La conduite de cyclomoteur/motocyclette sans port d'un casque homologué est réprimée d'une contravention de 4° Classe (90€). Il en est de même pour le non port d'un casque par le passager.

-> Les dépassements dangereux (par la droite, à l'approche d'une intersection de routes, à l'approche d'un passage piéton, malgré une interdiction signalée, sans déport suffisant à gauche, gênant la circulation en sens inverse, sans visibilité suffisante, avec retour prématuré sur la droite [queue de poisson], etc...) sont réprimés par des contravention de 4° Classe (90€)..

-> Les refus de priorité (intersection, rond-points, stop) sont réprimés par des contraventions de 4° Classe (90€).

-> La circulation d'un véhicule en dehors de la chaussée ou sur une voie verte ou dans une aire piétonne est réprimée par une contravention de 4° Classe (90€).

### **Taille des haies, élagage des arbres, échardonnage.....**

Une nouvelle fois nous faisons appel à votre civisme pour tailler les haies, élaguer les arbres qui débordent sur le domaine public. A certains endroits nos collaborateurs ne peuvent même plus tondre les pelouses tellement les haies empiètent sur le bas-côté. En outre les conducteurs de véhicule se plaignent de rayures sur leur carrosserie, sans oublier nos ripeurs du ramassage des ordures ménagères qui se prennent les branches dans la figure.... Une nouvelle fois un petit rappel de la loi :

**ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES** (articles III 16 et III 17 du Règlement de Voirie).ARTICLE 111.16 - HAUTEUR DES HAIES VIVES :Aux embranchements routiers la hauteur des haies ne pourra excéder 1 m au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 m comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours

**ARTICLE 111.17 - ELAGAGE ET ABATTAGE :** Les arbres les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier Départemental, communal doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine par les propriétaires ou fermiers. De plus lors des opérations d'élagage ou de taille de haies les branches doivent obligatoirement être ramassées dans les fosses ainsi que sur les accotements du domaine public. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci. Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres a haut jet, situés a moins de 4 m de la limite du domaine public routier, sur tout le développement du trace des courbes du cote du plus petit rayon et sur une longueur de 30 m dans les alignements droits adjacents. **A défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par les services départementaux et communaux après une mise en demeure, par lettre recommandée, non suivie d'effet, aux frais des propriétaires. Il en va de même pour la destruction des chardons qui est obligatoire.**

**FRESSIN SAMEDI 19 AOÛT 2017 SPORT EN MILIEU RURAL**  
**Courses de 0,700 - 2 - 3 - 5,000 et 10 Km ouvertes à tous.**  
**14èmes Foulées Fressinoises Ostwind -**  
**Délices des 7 Vallées**

Bulletin à retourner au Foyer Rural 17 rue du Marais 62140 FRESSIN avec le règlement à l'ordre du Foyer Rural et les documents demandés. Voir aussi : [www.fressin.com](http://www.fressin.com) (bulletin d'inscription à télécharger). Inscription, remise des dossards à partir de 13h, proclamation des résultats, tirage des deux tombolas, parking : salle Delépine, Grand-Rue. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vols ou de détériorations.

Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux autres de s'assurer personnellement. Récompenses : même nombre Hommes et Femmes, non cumulables. Aux classements scratches 10 km, (10 premiers) et 5, 900 km (5 premiers) . Récompenses également aux 1er(e)s de chaque catégorie. **RECOMPENSES SPECIALES EGALEMENT POUR LES COUREURS PRE-INSCRITS AU 18 AOÛT. Cadeau aux 150 premiers inscrits. DEUX TOMBOLAS, dont une sur les préinscrits.** Renseignements et inscriptions

03 21 90 63 78 / 06 82 704 999 ; [lesportif.com](http://lesportif.com) (sans frais supplémentaire) ou [Foyerrural.fressin@orange.fr](mailto:Foyerrural.fressin@orange.fr) ;

Site : [www.fressin.com](http://www.fressin.com). Inscriptions : jeunes : Gratuit - 5, 900 km : 6 € - 10 km : 7 €. Plus 1€ le jour de l'épreuve.

**Horaires** : 15h00 : débutants (0,700 km) ; 15h15 : poussins (2 km) ; 15h30 : benjamins (3 km) ; 16h :

course 5,000 km minimales et après ; 17 h00 : course des 10 km cadets et après.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ : Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville

\_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Catégorie : \_\_\_\_\_ Sexe : F ou M (barrer mention inutile).

Distance (s): 0,700 km, 2 km, 3 km, 5, 000 km, 10 km (barrer mentions inutiles ; selon la catégorie d'âge).

Pour les licenciés : club : \_\_\_\_\_ numéro : \_\_\_\_\_ :

joindre photocopie

de la licence FFA ou Triathlon de la saison en cours. Pour les non licenciés : ou autre licence sportive, une

photocopie certifiée conforme du certificat médical, datant de moins d'un an, avec la mention de « non contre

indication à la pratique de la course à pied ou d'athlétisme en compétition ».

Pour les enfants mineurs : Je soussigné(e) : Mme ou M. \_\_\_\_\_ autorise mon fils

\_\_\_\_\_, ma fille : \_\_\_\_\_ à courir les \_\_\_\_\_ km. Je renonce à tout recours contre les organisateurs

et les autorise à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature et date obligatoires : (du tuteur légal pour les mineurs)

A : \_\_\_\_\_ ; Le / /2017

**Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur le site : [www.fressin.com](http://www.fressin.com)**

**9 JUILLET 2017**

**BRADERIE  
BROCANTE**

**ORGANISÉE PAR  
L'HARMONIE DE FRESSIN  
L'AVENIR FRESSINOIS**

**DE 8 HEURES À 18 HEURES**

**ENTRÉE DE 6H À 8H – AUCUNE ENTRÉE APRÈS 8H – SORTIE À PARTIR DE 17H**

**BULLETIN DE PARTICIPATION**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ADRESSE :** .....

.....

**MARCHANDISES VENDUES :** .....

	<b>PRIX POUR 5 MÈTRES</b>	<b>QUANTITÉ</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLACEMENT</b>	<b>6,50 EUROS</b>	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION :**

**☎ 03.21.90.66.08 ou 06.63.89.61.17**

**ou 06.50.74.84.51**

**LES BULLETINS DE RÉSERVATION SERONT CLASSÉS, POUR L'ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS, PAR ORDRE D'ARRIVÉE. IL VOUS SERA DEMANDÉ, À L'ENTRÉE DE LA BROCANTE, UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR LES PARTICULIERS ET LE NUMÉRO DE R.C. POUR LES COMMERÇANTS.**

**BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'AVENIR FRESSINOIS), À L'ADRESSE SUIVANTE :**

**AVENIR FRESSINOIS, 15, RUE DU MARAIS, 62140 FRESSIN**

# Ducasse du comité des fêtes de FRESSIN

Le samedi 8 juillet 2017 à partir de 19h30  
salle municipale Georges. Delépine.

Apéritif,  
Jambon grillé, légumes,  
Fromage et tarte villageoise,  
Café.

Animé par  
djkéké  
agostino



**Repas adultes : 18 € (un apéritif offert)**

**Repas enfants -12 ans : 10 €**

Boissons non comprises

RESERVATIONS avant le 30 juin 2017 au 03.21.05.26.09 (Manu Bailleul)

ou 03.21.86.55.29 (Emilie Vergeot)